

Conditions de vie et besoins des migrants tamouls âgés en Suisse

Résumé



Copyright 2018 Croix-Rouge suisse, département Santé et intégration

Mandants: Forum national âge et migration, Croix-Rouge suisse

Groupe de suivi: Ajeeka Thurairajah, association Nalavalvu; Alagipody Gunaseelan, infirmier; Vithyaah Subramaniam, Caritas Berne; Juliet Sellathurai, conseillère isa Berne, médiatrice et traductrice; Sumaty Manikapoody, interprète et auxiliaire de santé; Olga Andres, responsable pays, section Etats tiers et affaires multilatérales, SEM; Lionel Kapff, chargé de recherche et d'évaluation, SEM

Photo de couverture: copyright Container TV SA

Conception graphique: Graphic & Print CRS

Téléchargement: www.migesplus.ch/aeltere-tamilinnen-tamilen

www.migesplus.ch/tamouls-ages

www.alter-migration.ch

Il s'agit ici d'un résumé du rapport suivant: Gerber, Maria-Luisa et Hungerbühler, Hildegard 2018: Lebenssituation und Bedürfnisse der älteren tamilischen Migrationsbevölkerung in der Schweiz. CRS. Berne. Ce rapport est disponible en allemand et peut être téléchargé sur: www.migesplus.ch/aeltere-tamilinnen-tamilen et www.alter-migration.ch.

Avec le soutien de:



HUMANITÄRE STIFTUNG SRK
FONDATION HUMANITAIRE CRS
FONDAZIONE UMANITARIA CRS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM



Wohnen im Alter

Alter und
Migration

Nationales Forum Alter und Migration
Forum national âge et migration
Forum nazionale anzianità e migrazione

Nous remercions chaleureusement tous ceux dont la précieuse contribution nous a permis de réaliser l'enquête sur les conditions de vie et les besoins des migrants tamouls âgés en Suisse: en premier lieu, Damaris Lüthi, anthropologue sociale expérimentée, spécialiste de l'Inde du Sud et de la diaspora tamoule, mais aussi les Tamouls de la première et la deuxième génération que nous avons interrogés, les experts que nous avons consultés ainsi que des membres du groupe focal et du groupe de suivi. Nos remerciements vont également à tous ceux qui ont soutenu le projet par de généreuses contributions financières, à savoir la Fondation humanitaire CRS, le Secrétariat d'Etat aux migrations, le Forum national âge et migration et la fondation Walder.

Par souci de lisibilité, la forme masculine est employée ici indifféremment pour désigner les hommes et les femmes.

1. Introduction

Quelque 10 000 Tamouls de la première génération établis en Suisse atteindront l'âge de la retraite au cours des cinq à dix ans à venir et seront confrontés à la question de l'âge. Des personnes clés et des professionnels de la santé eux-mêmes appartenant à cette communauté observent que ce processus de vieillissement suscite des craintes. A leur demande, le Forum national âge et migration et la Croix-Rouge suisse ont décidé de faire réaliser une enquête exploratoire, afin d'évaluer les conditions de vie de la première génération aux plans sanitaire, social et économique et d'analyser les besoins d'aide, de prise en charge, de soins et de logement une fois l'âge venu.

2. Méthode

En Suisse, les Tamouls constituent un des premiers grands groupes de réfugiés d'origine extraeuropéenne et rares sont les études consacrées aux réfugiés vieillissants dans l'espace germanophone: c'est donc une approche exploratoire qui a été retenue, à la fois qualitative et intergénérationnelle. L'équipe chargée de l'enquête a interrogé 61 personnes sur la base de grilles d'entretien semi-structuré et, à titre complémentaire, elle a mené une discussion dans le cadre d'un groupe focal. Les 61 entretiens se répartissent comme suit:

- 29 personnes issues de la première génération et âgées d'une soixantaine d'années
- 14 personnes issues de la deuxième génération, âgées de plus de 16 ans et scolarisées en Suisse
- 18 professionnels de la santé et de la prise en charge des aînés
- 1 groupe focal comprenant quatre professionnels d'origine tamoule issus des deux générations.

3. Résultats

Vue d'ensemble

Les conditions de vie de la première génération sont caractérisées à la fois par les conséquences des atteintes à la santé inhérentes aux emplois faiblement rémunérés et la menace de la pauvreté liée à l'âge, mais aussi par un solide soutien de la part des réseaux de la diaspora et au sein de la famille. Les offres du système suisse de santé et de prise en charge des aînés sont connues dans leurs grandes lignes, mais l'information fait parfois défaut en ce qui concerne les assurances sociales et la prévoyance vieillesse ainsi que la promotion de la santé et la prévention. La première génération exprime le souhait que son parcours professionnel en Suisse soit reconnu. Elle n'envisage plus de retourner au Sri Lanka. Ces personnes désirent vivre jusqu'à un âge très avancé, et si possible jusqu'à leur dernier souffle, dans leur propre appartement ou leur propre maison, à proximité de leurs enfants, en bénéficiant d'une aide ambulatoire externe pour les soins et d'une aide ménagère. Certaines ont des rêves et des projets de migration pendulaire (qu'elles ont parfois déjà concrétisés), ce qu'un accord sur les assurances sociales entre la Suisse et le Sri Lanka faciliterait. Beaucoup s'imaginent mal vivre dans un établissement médico-social (EMS), en particulier parce que cela nuirait à la réputation de la famille. La deuxième génération craint qu'en raison de problèmes de communication avec le personnel soignant et les autres résidents, la première génération se sente déracinée et isolée dans un home. Les deux générations acceptent toutefois l'option du home en dernier recours, pour autant que l'ouverture transculturelle y soit assurée ou que la structure comporte une unité réservée aux Tamouls. Ce qui importe en premier lieu, c'est que l'on prenne bien en compte les besoins des Tamouls âgés en termes de communication, de soins, de culture alimentaire, de pratique religieuse, de séparation hommes/femmes pour les soins, mais aussi qu'il leur soit permis de mourir dans la dignité, avec une cérémonie funéraire conforme à leurs traditions. En règle générale, la première génération de la diaspora tamoule établie en Suisse ne prévoit plus de rentrer au pays. Tant la communauté tamoule elle-même que le système suisse de santé et de prise en charge des aînés sont donc confrontés à la difficulté de trouver des formes appropriées d'accueil et de soins pour les migrants tamouls âgés. Les informations sur les offres existantes ainsi que sur les institutions sociales et de prévoyance devraient être accessibles à tous. Les acteurs concernés doivent s'adapter à un nouveau groupe de bénéficiaires.

Résultats détaillés

Les conditions de vie des personnes âgées, reflet de leur biographie

Globalement, les conditions de vie des migrants tamouls âgés en Suisse (+/- 60 ans) peuvent être considérées comme reflétant le parcours migratoire et professionnel des individus. Leur vie porte en effet jusqu'à la vieillesse l'empreinte de leur parcours: vécu

traumatique dans un contexte de guerre et d'exil, expérience personnelle de la violence dans certains cas, arrivée dans une société étrangère, au départ majoritairement sceptique voire hostile à leur rencontre, construction difficile d'une nouvelle vie, séquelles physiques d'un emploi pénible, le plus souvent faiblement rémunéré. En outre, l'aspiration au retour au pays natal ne peut que rester lettre morte, car l'espoir d'un Etat indépendant «Tamil Eelam» s'est envolé. Enfin, les bas salaires accroissent le risque de basculer dans la pauvreté à l'âge de la vieillesse. Autant de facteurs qui peuvent être préjudiciables à la santé physique et psychique des personnes âgées.

Les réseaux sociaux de la diaspora tamoule, à la fois ressource et contrainte

Numériquement, les Tamouls ont été le premier grand groupe de réfugiés d'origine extraeuropéenne en Suisse. A cet égard, ils font figure de pionniers: faute de structures existantes, ils ont dû en créer eux-mêmes pour s'intégrer socialement dans leur pays d'adoption. Leur réseau social actuel, impressionnant par la taille et composé de nombreuses associations aux activités multiples, témoigne d'une de leurs principales ressources: une capacité d'auto-organisation hors du commun. D'une part, la communauté tamoule renforce l'identité collective de la première génération et lui procure un ancrage social et émotionnel. Celui-ci est essentiel, notamment avec l'avancée en âge. Mais d'autre part, l'appartenance à cette communauté impose de respecter un système complexe de normes et d'obligations et soumet les individus à un contrôle social qui peut s'avérer pesant.

La préférence pour une prise en charge et des soins ambulatoires plutôt que stationnaires

La qualité de la prise en charge et des soins aux personnes âgées est une question sur laquelle la position de la diaspora tamoule n'est ni uniforme, ni univoque. C'est d'ailleurs la tendance générale au sein de la population: la diversité des parcours de vie crée une diversité des besoins chez les personnes âgées, qui requiert elle-même une diversité de modèles et d'approches en matière de prise en charge et de soins. Lorsqu'on conçoit des structures et des univers de vie destinés aux aînés, il s'agit de créer des environnements qui tiennent compte de l'origine des personnes migrantes. A cet égard, un constat intéressant se dégage du sondage effectué auprès de Tamouls des première et deuxième générations dans le cadre de l'enquête sur lequel le rapport se fonde. Ainsi, dans la perspective d'une éventuelle dépendance future à laquelle un dispositif ambulatoire à domicile ne permettrait plus de remédier, la première génération se dit aujourd'hui majoritairement prête à intégrer en dernier recours un EMS ordinaire. L'ouverture transculturelle au sein de cette structure devrait donc être suffisante pour que des Tamouls puissent y vivre en bonne harmonie avec des groupes d'origine différente.

Quant à l'option d'une prise en charge intrafamiliale des parents dépendants, les vues ont évolué de façon intéressante: la première génération n'attend plus aujourd'hui de la deuxième – ses enfants – qu'elle s'occupe d'elle le jour venu. Elle reconnaît que les conditions de vie de la deuxième génération, le plus souvent active, ont changé, rendant plus difficile la conciliation entre vie professionnelle et prise en charge des proches. Toutefois, une partie de la deuxième génération a intériorisé son devoir de prise en charge des aînés, quelles que soient les attentes réelles de ces derniers. Ce phénomène se manifeste aussi dans d'autres communautés de migrants, car la deuxième génération a conscience que son ascension sociale est largement le fruit du dur labeur de la première. S'agissant des Tamouls, il s'y ajoute le fait que la décision d'installer les parents dans un EMS semble nuire à la «réputation familiale». Ce ressenti, les parents eux-mêmes l'ont connu au Sri Lanka et il semble persister dans l'exil, au moins aussi dissuasif pour la deuxième que pour la première génération. Et ce, alors que les enfants sont nombreux à avoir suivi en Suisse une formation dans le domaine de la santé et des soins et que, parmi les parents, certains travaillent dans des EMS et voient comment les personnes âgées y sont prises en charge et soignées.

En résumé, on peut tirer de ce qui précède la conclusion suivante: les Tamouls de la première génération qui ont été interrogés souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux, dans leur environnement familial, mais à proximité d'un de leurs enfants qui pourra leur apporter l'aide nécessaire au quotidien. En cas de dépendance, ils privilégient les soins ambulatoires proposés par un service ordinaire d'aide et de soins à domicile. Exposés toutefois au risque de pauvreté liée à l'âge, ils ont besoin d'un soutien financier pour pouvoir accéder à des soins ambulatoires et, le cas échéant, à une aide ménagère par le biais d'un de ces services. Si leurs besoins s'accroissent au point que la prise en charge ambulatoire s'avère incapable d'y répondre, ils sont disposés en dernier recours à intégrer un EMS. Le modèle de l'EMS suscite de leur part des réactions équivoques. Prise en charge intégrée à une structure ordinaire sensibilisée à leur parcours et prenant en compte des aspects importants de leur mode de vie? Ou placement dans une unité ethnospécifique réservée à leur communauté? Ou encore emménagement dans une colocation de seniors? Les avis divergent. On observe des besoins variables selon les individus, comme d'ailleurs dans d'autres groupes de personnes âgées.

L'évolution des relations familiales intergénérationnelles

Au sein de la diaspora tamoule établie en Suisse, les relations intergénérationnelles évoluent. Cela se traduit notamment par une plus grande autonomie des enfants dans l'organisation de leur propre vie (relations, mariage, mode de logement), que la première génération

accepte de mieux en mieux même si cela met parfois le système familial à rude épreuve. Inversement, la première génération souhaite elle aussi une plus grande indépendance par rapport aux enfants dans certains domaines, par exemple en matière de logement. Il n'en demeure pas moins que les relations familiales intergénérationnelles restent marquées par des rapports de réciprocité forts qui s'assortissent d'obligations.

L'impossible retour au Sri Lanka: le choix de la migration pendulaire

Les Tamouls de la première génération, qui ont immigré en Suisse dans les années 1980 et ont derrière eux de longues années d'exil, ne sont pas les seuls concernés par une mutation sociale. Leur pays d'origine, lui aussi, a changé. Bien souvent, le réseau social qu'ils avaient au Sri Lanka s'est défait, leurs proches sont décédés ou éparpillés aux quatre coins de la planète. S'ils caressaient autrefois l'espoir de retrouver au moins pour leurs vieux jours un pays pacifié, un Etat indépendant «Tamil Eelam», ce rêve s'est fracassé au plus tard en 2009, avec la défaite sans retour des combattants pour la libération tamoule. Pour plusieurs raisons, les Tamouls de la première génération ne peuvent plus envisager de retourner au Sri Lanka, où règnent toujours l'instabilité et l'insécurité. Parmi ces facteurs qui les incitent à privilégier la Suisse comme lieu de résidence permanente figurent en premier lieu – comme pour tous les migrants – la présence de leurs enfants et petits-enfants, ainsi que la meilleure couverture sanitaire et sociale dont y bénéficient les personnes âgées. Toutefois, la migration pendulaire est une solution qui répond à leur besoin de partager leur vieillesse entre pays d'origine et pays d'accueil, sans avoir à prendre de décision définitive. Cette solution, qui consiste à séjourner régulièrement mais temporairement au Sri Lanka, est pour certains une aspiration, et pour d'autres déjà une réalité. Les Tamouls souhaitent pour cela de meilleures conditions-cadres, qu'un accord sur les assurances sociales entre la Suisse et le Sri Lanka permettrait de mettre en place.

La fin de vie et la mort: une approche non pas individuelle, mais collective

Dans les familles, la prise de dispositions concernant la fin de vie et la mort est entourée de tabou. Le moment venu, ces questions revêtent une dimension davantage familiale et sociale qu'individuelle. La famille attend que la personne en fin de vie bénéficie de soins médicaux curatifs jusqu'à son dernier soupir, les soins palliatifs n'étant guère acceptés. Mourir dans la dignité suppose de prendre rituellement congé du monde. Ces rites funéraires donnent lieu à de grandes cérémonies collectives. L'assistance est très nombreuse, ce qui est inhabituel dans les cimetières suisses et requiert à la fois une ouverture transculturelle de la part des administrations et une bonne organisation.

Au vu des résultats de l'enquête sur les conditions de vie et les besoins de la population âgée issue de l'immigration tamoule en Suisse, il y a lieu d'agir. Aussi la Croix-Rouge suisse et le Forum national âge et migration ont-ils formulé des recommandations qui s'adressent aux acteurs publics et privés intervenant dans les domaines de la santé, du social, de la migration et de l'intégration. Sont aussi visés explicitement les prestataires

opérant dans les domaines de la prise en charge et des soins aux personnes âgées, ainsi que la diaspora tamoule. La plupart de ces recommandations valent non seulement pour le groupe cible des Tamouls âgés, mais pour de nombreux migrants âgés en général. Toutefois, notre enquête portait sur la situation et les besoins des Tamouls âgés, de sorte que les recommandations ont été formulées pour ce groupe spécifique.

Croix-Rouge suisse, Santé et intégration
Werkstrasse 18, Case postale CH-3084 Wabern
Téléphone +41 58 400 4529
www.redcross.ch

